

# PLANTES INVASIVES

## NE VOUS LAISSEZ PAS SÉDUIRE !

En s'échappant des lieux où elles avaient été introduites, **certaines plantes ornementales** utilisées pour agrémenter nos jardins sont devenues **invasives** et colonisent les milieux naturels **au détriment de la biodiversité locale**. L'horticulture reste l'un des principaux vecteurs indirects d'introduction dans la nature de ces espèces, qui peuvent avoir des conséquences néfastes sur l'environnement, mais aussi sur la santé publique ou l'économie.

Ces plantes sont susceptibles de coloniser l'espace naturel protégé à côté de chez vous :

Arbre à papillon, *Buddleia*



Figuiers de Barbarie, *Opuntia*



Agave d'Amérique



Bourreau des arbres



Herbe de la Pampa



Séneçon en arbre, *Baccharis*



Griffes de sorcières



Yucca



« Aidez-nous à préserver la Petite Camargue de Saint-Chamas en évitant de les planter et de déposer vos déchets verts dans la nature ! »

## LES BONS RÉFLEXES

- ✓ Se renseigner sur les listes d'espèces invasives avant d'acheter des plantes ornementales (oui, certaines plantes envahissantes sont encore vendues en jardinerie!)  
[www.invmed.fr](http://www.invmed.fr)
- ✓ Privilégier les espèces locales [www.vegetal-local.fr](http://www.vegetal-local.fr)
- ✓ Ne pas jeter de plantes et l'eau issues de bassins et d'aquariums directement dans le milieu naturel : déposer les plantes (aquatiques ou terrestres) dans les déchetteries
- ✓ Eviter de rapporter des graines et des plantes en souvenir de voyages à l'étranger
- ✓ Si vous constatez qu'une plante prolifère dans votre jardin, taillez-la afin de la maintenir dans sa platebande. Il est également conseillé de réaliser la taille avant floraison pour éviter la reproduction et la propagation de graines
- ✓ Pour les espèces à multiplication végétative comme le bambou (allongement des tiges, des racines), penser à mettre en place un système les empêchant de se propager (mise en pots, enfoncement dans le sol de barrières physiques, etc.)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le CEN PACA, gestionnaire des espaces naturels de la Petite Camargue et des Palous à Saint-Chamas : [anais.cheiron@cen-paca.org](mailto:anais.cheiron@cen-paca.org)